

Existe-t-il un Droit constitutionnel punitif ?

Vendredi 19 Janvier 2018

08h30 : Accueil

09h00 : Allocution de bienvenue

Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier

Philippe PÉTEL, Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique

Alexandre VIALA, Directeur du CERCOP

MATINÉE

Sous la présidence de Madame Anne PONSEILLE, Maître de Conférences

La notion de peine

09h15 : La notion de peine et la Cour de cassation

Mme Ludivine GRÉGOIRE, Maître de Conférences à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

09h45 : La notion de peine et la Cour Européenne des Droits de l'Homme

M. Mustapha AFROUKH, Maître de Conférences à l'Université de Montpellier, IDEDH

10h15 : La notion de peine et le Conseil constitutionnel

Mme Patricia RRAPI, Maître de Conférences à l'Université Paris-Nanterre, CTAD

10h45 : Pause-café

Le déploiement du principe de légalité des délits et des peines

11h00 : La clarté et la précision de la loi punitive : un régime constitutionnel à deux vitesses ?

M. Julien BONNET, Professeur à l'Université de Montpellier, CERCOP

11h30 : Le Conseil constitutionnel et la non-rétroactivité des lois punitives

M. Pierre-Yves GAHDOUN, Professeur à l'Université de Montpellier, CERCOP

APRÈS-MIDI

Sous la présidence de Monsieur Éric SALES, Maître de Conférences

Le déploiement du principe de nécessité des peines

14h00 : Le principe de proportionnalité des peines

Mme Sylvie SALLES, Maître de Conférences à l'Université de Bretagne Occidentale

14h30 : Le cumul des sanctions et des poursuites

Mme Marine MICHINEAU, Maître de Conférences à l'Université Paris-Nanterre, CEDCACE

15h00 : Le principe de l'individualisation des peines

M. Antoine BOTTON, Professeur à l'Université Toulouse Capitole, IRDEIC

15h30 : Pause-café

Les limites du déploiement des principes de l'article 8 DDHC

15h45 : Quel encadrement constitutionnel pour les mesures restrictives et privatives de liberté dans la prévention du terrorisme ?

M. Marc TOUILLIER, Maître de Conférences à l'Université Paris-Nanterre, CDPC,

Chargé de mission au Conseil constitutionnel

16h15 : Le repli des principes constitutionnels dans le champ pénal

M. Jean-Baptiste PERRIER, Professeur à Aix-Marseille Université LDSPC